

REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

AUCUN ACHAT OU PAIEMENT SUPPLEMENTAIRE QUELCONQUE N'EST REQUIS POUR PARTICIPER OU GAGNER EN DEHORS DE L'INSCRIPTION TITE

DANS LE CADRE DE CE TOURNOI MARIO KART 8.

Le droit français s'applique pour l'ensemble du tournoi.

Le tournoi esport Mario Kart Trophée International des Talents Étudiants édition Marseille 2022, appelé tournoi Mario Kart TITE 22, ici le (« Tournoi »), est géré par Ludik'Action et XP School partenaires de l'évènement et cité comme (« organisateur »).

Admissibilité : Le tournoi est ouvert uniquement aux étudiants français et internationaux et de moins de 27 ans inscrits pour l'évènement TITE édition Marseille 2022 via la billetterie officielle associée.

Pour être admissible au tournoi, vous devez avoir un accès légal à chacun des éléments suivants :

En permettant à un Mineur de participer au tournoi, son parent ou tuteur légal déclare et garantit qu'il a lu, compris et accepté les modalités du présent Règlement officiel en son propre nom et au nom du Mineur.

Les directeurs, représentants, bénévoles et employés de l'organisateur, et toutes filiales, sociétés affiliées, agents, conseillers professionnels et agences publicitaires ou promotionnelles respectifs, ainsi que les personnes qui résident à la même adresse que ceux-ci, incluant les membres de leur famille immédiate, ne sont pas admissibles à gagner un prix.

A) Période du tournoi :

- Jour 1 du tournoi : Le 14 mai 2022 de 9 h à 16h30 h

Toutes les heures indiquées dans le présent règlement officiel sont à l'heure de Paris.

B) Détails du tournoi :

Pour participer, vous devez prendre part au tournoi dans le jeu Mario Kart 8 Deluxe pendant la période du tournoi. Pour accéder au tournoi, sélectionnez les éléments suivants, dans l'ordre, dans le jeu Mario Kart 8 Deluxe.

Il y aura 2 qualifiés par groupe de 8 sur la journée, pour un total de seize (16) joueurs finalistes. Les joueurs à la première et deuxième place du classement du groupe sont qualifiés pour les phases finales.

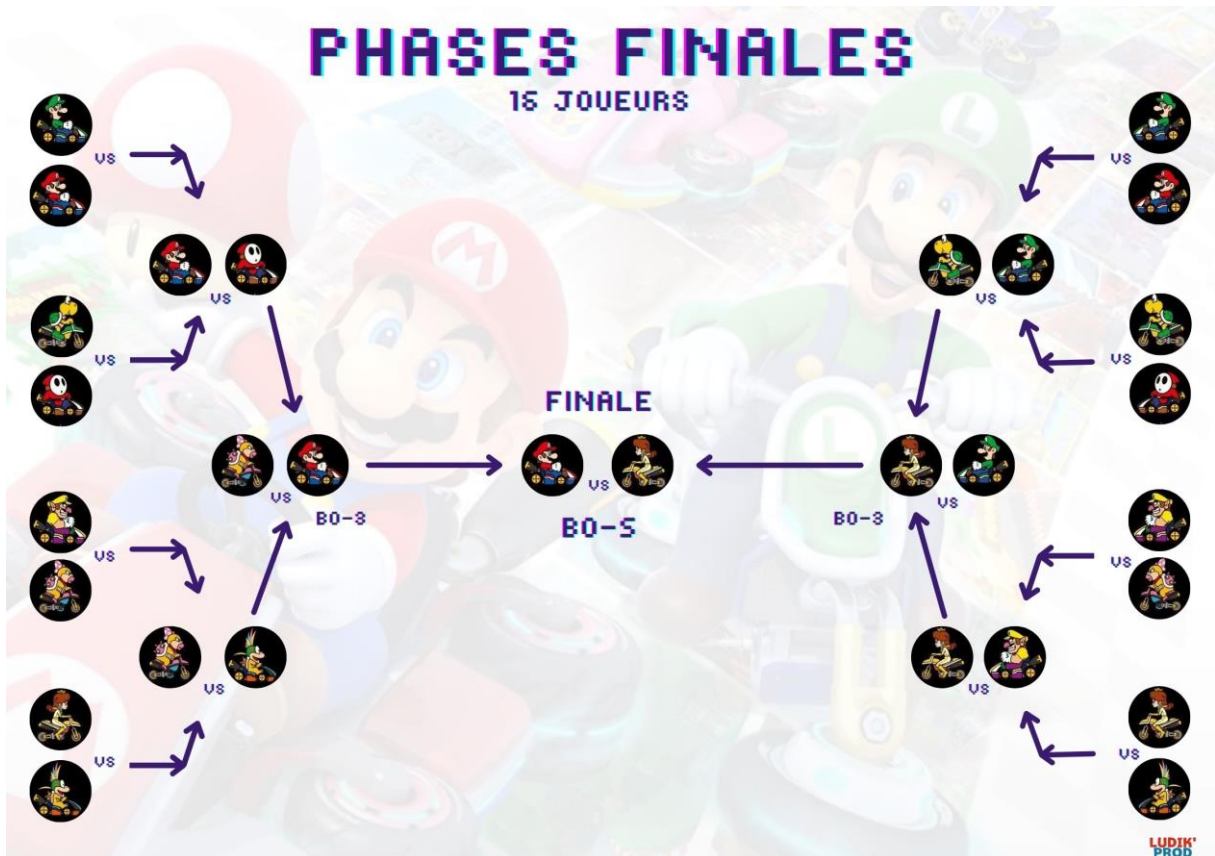
Pour les phases finales un arbre de tournoi de 16 joueurs minimum sera organisé sans requalification des perdants dans la phase finale. Une phase finale par groupe sera organisée si l'organisation comptabilisé plus de 16 joueurs inscrits sans changement du mode de configuration d'une partie (course).

3 courses par groupe de 4 pendant la période de groupe (groupe de 8) du tournoi qualification en 1 course unique.

Les phases finales seront à élimination directe.

REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

Exemple d'un arbre de tournoi utilisable par l'organisation (ici par groupe de 4, possible par 2)



REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

Structure du tournoi :

Une course pour les phases de groupe (BO1 / MD1)

- Mode : course 150cc
- Équipes : Sans équipes
- Objets : Objets normaux
- COM : ORDI normal
- Véhicules : Tous les véhicules
- Conduite assistée : Sans conduite assistée
- Fréquence : Période fixe
- Nombre de courses : 24 courses possibles
- Remaniement des groupes : Pas de remaniement
- Classement des joueurs : Tous les classements (hors BOT)
- Public/Privé : mode non fonctionnel pour TITE

Une course pour les phases finales jusqu'au TOP 4 avec les mêmes modalités (BO1 / MD1)

Trois courses pour les phases finales jusqu'au TOP 4 avec les mêmes modalités (BO3 / MD3)

Cinq courses pour la finale avec les mêmes modalités (BO5 / MD5)

Sélection des gagnants : Le premier et deuxième de chaque course hors BOT passe à la course suivante jusqu'à qualification pour les phases finales, l'organisateur composera les phases finales avec les deux meilleurs joueurs de chaque groupe de 8. Un joueur éliminé en phase de groupe a la possibilité de s'inscrire à un autre groupe de qualification de 8 si l'organisateur ouvre les groupes qualificatifs supplémentaires.

C) Prix :

Les gagnants recevront un cash prize sous forme de carte cadeau :

- d'une valeur de 50 € pour le gagnant
- d'une valeur de 30€ pour le second
- d'une valeur de 20€ pour le troisième

Total de la valeur de tous les prix est de 100€.

Les chances de gagner un prix dépendent du nombre et de l'habileté des joueurs admissibles qui participent au tournoi. La substitution ou l'échange (même pour de l'argent comptant) de tout prix ne sera pas autorisé. Par ailleurs, l'organisateur se réserve le droit de substituer un prix à un autre prix de valeur équivalente ou supérieure. Les prix ne peuvent être transférés à une autre personne.

Limite d'un prix par personne. Tous les prix sont accordés « TELS QUELS » et SANS GARANTIE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, exprimés ou implicites (y compris, sans s'y limiter, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier).

REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

TOUTES LES TAXES ET FRAIS, ÉTATIQUES, PROVINCIALES ET LOCALES ASSOCIÉES À LA RÉCEPTION OU À L'UTILISATION DE TOUT PRIX SONT LA SEULE RESPONSABILITÉ DU GAGNANT AINSI QUE LES FRAIS DE PORT EN CAS D'ENVOI ULTERIEUR OU EN RAISON D'UN TOURNOI PHYSIQUE OU EN LIGNE.

D) Renseignements personnels du participant :

En participant à ce Tournoi, vous reconnaissez et acceptez que l'organisateur puisse recueillir les renseignements personnels que vous avez soumis et les utiliser conformément à la politique de confidentialité de l'organisateur. Les renseignements recueillis auprès des résidents français et européen sont assujettis à la politique de confidentialité de l'organisateur et des lois en vigueur, RGPD.

E) Droit à l'image et licence d'exploitation :

L'organisateur et ses partenaires peuvent diffuser, transmettre en continu, filmer, transmettre, afficher publiquement, enregistrer ou prendre des photos pendant le Tournoi, et peuvent utiliser les séquences, les enregistrements ou les photos qui en résultent à diverses fins, incluant, entre autres, pour le marketing et la promotion de l'organisateur et de ses produits et services. En participant au Tournoi, vous (et si le participant est mineur, son parent ou son tuteur légal) consentez par la présente à ce que vous soyez filmé, enregistré et photographié et à ce que votre jeu soit enregistré, diffusé ou transmis en continu pendant le Tournoi, et vous accordez à l'organisateur et à ceux qui agissent sous son autorité (et vous acceptez de confirmer cet octroi par écrit sous le présent règlement) le droit et la licence libres de redevances, perpétuels, irrévocables, de publier, reproduire, exécuter, distribuer, transmettre en continu, adapter, éditer, modifier, traduire, créer des œuvres dérivées sur la base de ce droit, et autrement utiliser et afficher du contenu et des détails de cette participation en tout et en partie, incluant, entre autres, votre nom, ville et région de résidence, votre compte console (Nintendo, Sony PlayStation, Xbox, votre ID réseau Nintendo ou autres, votre personnage Mii et avatar sur l'ensemble des consoles, les information sur les prix et dotations, ainsi que tout film, photographie ou enregistrement pris en vertu de la présente Section, sans autres rémunération, avis, révision ou approbation, et sans limitation de territoire, de temps, de média ou de support ou autre, à des fins de marketing et de promotion de l'organisateur ou à toute autre fin, sauf si la loi l'interdit.

F) Sur le règlement :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent Règlement officiel et de suspendre ou d'annuler le Tournoi, ou toute partie de celui-ci, ou la participation de tout joueur à celui-ci, à tout moment et pour toute raison, à sa seule discrétion, incluant, entre autres, si des virus, des bogues, une intervention humaine non autorisée ou d'autres causes indépendantes de la volonté de l'organisateur affectent l'administration, la sécurité ou la bonne exécution du Tournoi ou si le L'organisateur devient (comme déterminé à la seule discrétion du l'organisateur) incapable d'organiser le Tournoi comme prévu.

LES DATES, HEURES, LIEUX ET PRIX PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS, SANS PRÉAVIS, À LA SEULE DISCRÉTION DU L'ORGANISATEUR.

REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

G) Responsabilité :

L'organisateur ne sera pas responsable des problèmes liés au jeu ou à tout autre équipement du Tournoi. Chaque joueur participant au Tournoi (et le parent ou le tuteur légal de chacun, s'il est mineur) déclare et garantit à l'organisateur que :

- (a) la participation du joueur au Tournoi ne se répercutera pas négativement sur l'organisateur, et ses marques, produits ou services ;
- (b) le joueur utilisera un nom de joueur et/ou d'équipe qui est approprié pour le grand public ;
- (c) le joueur se comportera de manière appropriée et respectueuse envers les autres participants, les spectateurs, la presse et tout membre du personnel de l'événement ;
- (d) le joueur ne se conduira pas dans une manière déloyale (par exemple, des propos injurieux excessifs, un comportement perturbateur).

H) Décharges :

En participant au Tournoi, vous (et, si le participant est mineur, votre parent ou tuteur légal) dégagez l'organisateur, ses partenaires et leurs dirigeants, administrateurs, employés, représentants et agents respectifs (collectivement les « parties libérées ») de toute responsabilité, et renoncez à toute cause d'action, liée à toute réclamation, coût, blessure, perte, ou des dommages de toute nature découlant du Tournoi ou de la livraison, de la mauvaise livraison, de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser le prix (incluant, entre autres, les réclamations, les coûts, les blessures, les pertes et les dommages liés aux blessures corporelles, au décès, aux dommages ou à la destruction de biens, qu'ils soient intentionnels ou non), que ce soit en vertu d'une théorie de contrat, d'un délit civil (y compris la négligence), d'une garantie ou d'une autre théorie.

Les parties libérées ne sont pas responsables sur la dotation des inscriptions illisibles, perdues, en retard, endommagées, détruites, inexactes, retardées, incomplètes, incompréhensibles, non livrées, mal acheminées ou volées, ni des réseaux, satellites, réseaux ou lignes téléphoniques, tours ou équipement cellulaires (incluant les combinés), systèmes informatiques en ligne, connexions Internet, équipement informatique, logiciels, virus ou bogues, serveurs ou fournisseurs, ou autres connexions, disponibilité ou accessibilité, ni de l'accès non autorisé aux inscriptions ou de leur modification; ou de mauvaises communications, de transmissions ou de lignes défaillantes par ordinateur, téléphone, cellulaire, satellite ou câble ou d'autres défaillances techniques; ou de transmissions brouillées, confuses, retardées ou mal dirigées, de dysfonctionnements, de défaillances ou de difficultés matérielles ou logicielles; ou de toute autre erreur de nature quelconque qu'elle soit humaine, technique, mécanique, électronique ou de réseau, incluant, entre autres, toute erreur pouvant survenir dans le cadre de l'administration du Tournoi ou dans tout matériel connexe; ou de la saisie incorrecte ou inexacte des inscriptions ou d'autres informations, ou de l'incapacité à saisir ces informations.

Les participants qui enfreignent ou ne respectent pas le présent « Règlement officiel », qui falsifient ou abusent de tout aspect du Tournoi, ou qui ont un comportement préjudiciable ou injuste envers l'organisateur, le Tournoi ou tout autre participant au Tournoi (dans chaque cas déterminé uniquement par l'organisateur, à sa seule discrétion), sont sujets à leur disqualification du Tournoi, et l'organisateur se réserve le droit de mettre fin à l'admissibilité dudit participant à participer à cette promotion ou à toute autre promotion offerte par l'organisateur.

REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

Les bulletins de participation ou les jeux générés par des moyens robotisés, programmés, scénarisés, macro ou autres moyens automatisés ou par tout moyen qui subvertit le processus de participation ou de jeu, tel que déterminé exclusivement par l'organisateur, seront disqualifiés.

Les parties libérées de toute responsabilité ne sont pas responsables des blessures, pertes ou dommages de nature quelconque résultant de la participation d'un participant à ce Tournoi. Selon le seul avis l'organisateur, si toute partie du Tournoi est compromise par un virus, des vers informatiques, des bogues, une intervention humaine non autorisée ou d'autres causes qui corrompent ou compromettent l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement du jeu, ou la soumission des inscriptions, l'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier, suspendre ou mettre fin au Tournoi, et de déterminer les gagnants parmi toutes les inscriptions de joueurs admissibles non suspects reçues avant que des mesures ne soient prises ou jugées justes et appropriées par l'organisateur.

Sans limiter la décharge fournie ci-dessus, et pour plus de certitude, les renonciataires ne seront pas responsables :

(a) de toute information incomplète ou inexacte, qu'elle soit causée par des utilisateurs d'appareils sans fil ou par tout équipement ou programmation associé ou utilisé dans le tournoi, ou par toute erreur technique ou humaine qui peut survenir dans le traitement des inscriptions ;

(b) du vol, de la destruction ou de l'accès non autorisé aux inscriptions ou de leur modification ;

(c) tout problème ou dysfonctionnement technique des réseaux ou lignes téléphoniques, des systèmes en ligne, des serveurs ou des fournisseurs, de l'équipement et des logiciels, ainsi que des virus ou des bogues ;

(d) de tout message non reçu par l'organisateur ou en son nom pour une raison quelconque, incluant, entre autres, la congestion du trafic sur Internet ou sur les ondes sans fil ou sur tout site Web ou une combinaison de ces facteurs ;

(e) les dommages au système ou à l'équipement d'un joueur ou d'une autre personne occasionnée par la participation au tournoi. Sans limiter ce qui précède, dans la mesure maximale permise par la loi, vous (et si le participant est mineur, votre parent ou tuteur légal) renoncez à tous les droits que vous pourriez avoir en vertu des lois françaises et qui s'appliquent par accord à l'international.

En participant au tournoi, vous (et si le participant est mineur, votre parent ou tuteur légal) renoncez à tout droit d'introduire une réclamation ou une action liée à votre participation au tournoi dans tout forum, site ou réseau social au-delà d'un (1) an après la première occurrence du type d'acte, d'événement, de condition ou d'omission sur lequel la réclamation ou l'action est basée.

CERTAINES JURIDICTIONS PEUVENT NE PAS AUTORISER LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS OU L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, DE SORTE QUE CERTAINES DES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CONSULTEZ VOS LOIS LOCALES POUR TOUTE RESTRICTION OU LIMITATION CONCERNANT CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS EN DEHORS DE LA FRANCE.

Comme condition d'attribution d'un prix, les gagnants peuvent être tenus de confirmer par écrit les autorisations accordées dans le présent règlement officiel et de signer physiquement ou électroniquement et de le remettre à l'organisateur pour admissibilité, d'accepter le présent règlement officiel et les démarches fiscales, nécessaire et signer et remettre le présent règlement qui

REGLES OFFICIELLES DE TOURNOI

vaudra pour décharge de responsabilité, un consentement photo/vidéo et une décharge publicitaire par signature du présent règlement avec la mention « Lu et approuvé ».

En s'inscrivant au tournoi, les participants certifient qu'ils se sont conformés au présent règlement officiel et qu'ils sont admissibles à gagner. Tout retard ou manquement de l'organisateur à s'acquitter de ses obligations en vertu du présent règlement officiel, incluant, entre autres, en ce qui concerne l'exécution du prix ou de toute partie de celui-ci, sera excusé dans la mesure où ce retard ou ce manquement est causé par un événement ou une circonstance échappant au contrôle raisonnable du commanditaire, incluant, entre autres, les cas de force majeure, les mesures prises par les autorités gouvernementales, les incendies, les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre, les intempéries, pandémie, les catastrophes naturelles, les émeutes, les guerres, le terrorisme ou les conflits de travail.

Le présent règlement officiel peut être distribué par le commanditaire dans d'autres langues. En cas de conflit entre la version Française du présent règlement officiel et toute version du présent règlement officiel distribuée dans une autre langue, la version Française du présent règlement officiel prévaudra.

Pour obtenir une copie de la liste des gagnants ou du règlement officiel, envoyez une demande écrite accompagnée d'une enveloppe-réponse de format commercial à l'attention de :

Ludik'Action
97 avenue de la Corse
Immeuble Saint Georges
13007 Marseille

En s'inscrivant au tournoi, les participants acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et par les décisions de l'organisateur, qui sont définitives et exécutoires à tous égards. Le tournoi et tout le matériel qui l'accompagne sont protégés par les droits d'auteur du propriétaire du matériel et des jeux.

Participant ou représentant légal pour du mineur (Nom Prénom) :

Lieu et date :

Signature :